

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPM Flexible Credit X (acc) - EUR (hedged) une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – Flexible Credit Fund un Compartiment de JPMorgan Funds

LU0704893840

Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment cherche à offrir un rendement total en exploitant les opportunités d'investissement que recèlent, entre autres, les marchés mondiaux du crédit, en utilisant des instruments financiers dérivés, le cas échéant.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira la majorité de ses actifs, hors liquidités et quasi-liquidités, dans de la dette d'entreprise du monde entier.

Le Compartiment pourra également investir dans d'autres actifs, tels que des obligations convertibles, des titres convertibles contingents, des titres de créance émis par des agences gouvernementales, des obligations garanties et des credit linked notes. Le Compartiment pourra également investir une partie importante de ses actifs dans des collateralized loan obligations et d'autres types de titres adossés à des actifs et à des créances hypothécaires, dont une part importante peut inclure des collateralized loan obligations. Le Compartiment pourra, dans une certaine mesure, investir dans des titres de créance distressed et des titres en défaut.

Les investissements ne sont soumis à aucune restriction en termes de qualité de crédit et les émetteurs des titres peuvent être établis dans un quelconque pays, y compris sur les marchés émergents.

Le Compartiment adoptera une stratégie d'allocation opportuniste pour ses placements, en recourant à des positions longues et courtes (par le biais d'instruments financiers dérivés) sur divers pays, secteurs, devises et qualités de crédit des titres de créance et ces allocations peuvent dès lors être soumises à des changements significatifs dans le temps.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment peut avoir recours à des dérivés d'actions dans le but de gérer son exposition aux actions et sa corrélation par rapport aux marchés d'actions.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% maximum de ses actifs dans des Titres convertibles contingents.

Le Compartiment pourra investir dans des actifs libellés dans une quelconque devise. Une part substantielle des actifs du Compartiment sera toutefois vraisemblablement libellée ou couverte en USD.

Cette Classe d'Actions cherche à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la Devise de référence du Compartiment (USD) et la Devise de référence de ladite Classe d'Actions (EUR).

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Gestion discrétionnaire : Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du Compartiment dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

Indice de référence : L'indice de référence de la Classe d'Actions est le Barclays Multiverse Corporate Index (Total Return Gross) Hedged to EUR.

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être évaluée. La composition du portefeuille du Compartiment peut différer sensiblement de celle de son indice de référence.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Recommandation : Le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative simulée de cette Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 4 car sa Valeur liquidative simulée a enregistré des fluctuations de moyenne amplitude par le passé.

Autres risques importants :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- En raison de sa nature souple et opportuniste, le Compartiment pourra être soumis à des périodes de forte volatilité.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Ces risques sont plus marqués dans le cas de la dette émergente et des titres de catégorie inférieure à « investment grade » et des titres de créance en défaut.

- En outre, les marchés émergents peuvent être sujets à des risques accrus, liés notamment à des normes moins avancées en matière de conservation d'actifs et de règlement des transactions, afficher une volatilité plus forte et s'avérer moins liquides que les titres de créance des marchés développés et de catégorie « investment grade ».
- Les Titres convertibles contingents peuvent être pénalisés si des événements déclencheurs (spécifiés dans les conditions générales de la société émettrice) surviennent. Cela peut se traduire par une conversion des titres en actions à un prix décoté ou par une dépréciation temporaire ou permanente de la valeur du titre, et/ou par l'arrêt ou le report du paiement des coupons.
- Les titres adossés à des actifs (ABS) et à des créances hypothécaires (MBS) et les collateralized loan obligations peuvent s'avérer hautement illiquides et réagir négativement en cas d'évolution défavorable des taux d'intérêt et de défauts de paiement au niveau des actifs sous-jacents.
- Les titres de dette distressed sont émis par des sociétés en proie à d'importantes difficultés financières et présentent un risque de perte de capital élevé.
- Les obligations convertibles sont soumises aux risques associés à la fois aux obligations et aux actions, ainsi qu'aux risques spécifiques aux titres convertibles. Leur valeur peut fluctuer sensiblement en fonction de la situation économique et des taux d'intérêt, de la qualité de crédit de leur émetteur, de la performance de l'action sous-jacente et de la situation générale sur les marchés financiers. Par ailleurs, les émetteurs de titres convertibles peuvent faillir à leurs obligations de paiement et voir leur note de crédit abaissée. Les obligations convertibles peuvent également s'accompagner d'une moindre liquidité que les actions sous-jacentes.
- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.

- Le Compartiment peut être concentré sur plusieurs secteurs, marchés et/ou devises. De ce fait, le Compartiment pourra s'avérer plus volatil qu'un fonds plus largement diversifié.
- Le Compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les cours des instruments financiers dérivés peuvent être volatils et peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieur(e)s au montant initialement requis pour établir une position sur l'instrument dérivé. La Société de gestion est tenue de renseigner à l'Annexe III du Prospectus le montant de l'exposition notionnelle brute des instruments financiers dérivés auxquels elle a recours (y compris ceux utilisés à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille) en tant que levier escompté. Ce chiffre n'indique pas cependant si l'instrument accroît ou réduit le risque d'investissement et il ne saurait dès lors être considéré comme représentatif du niveau global du risque d'investissement du Compartiment.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,10 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

- Le recours à des dérivés d'actions par le Compartiment dans le but de gérer la corrélation du portefeuille par rapport aux marchés d'actions peut ne pas toujours atteindre son objectif et avoir un impact négatif sur le rendement de votre investissement.
- La vente de titres à découvert peut être sujette à une évolution du cadre réglementaire et les pertes résultant des positions vendeuses peuvent être illimitées.
- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés. Les investisseurs peuvent être exposés à des devises autres que celle dans laquelle est libellée la Classe d'Actions dans laquelle ils sont investis.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Le montant des frais courants est une estimation calculée sur la base des frais totaux escomptés. Il s'agit d'un montant maximum. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

Performances passées

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les données de performance étant insuffisantes, aucun tableau des performances annuelles passées n'est disponible.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, grec, italien, polonais, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet (www.jpmmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

- Date de lancement du Compartiment : 2010.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2011.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créancier ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Les Actions de Classe T peuvent uniquement être converties en Actions de la même Classe au sein d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Souscription, rachat et conversion d'Actions » du Prospectus.